

DEMANDE DE CANDIDATURE
AU BREVET D'APTITUDE À LA FORMATION DES MONITEURS
B . A . F . M .

(1) IDENTITE : Mme-Mlle-M.
(Prénom / Nom de Naissance / Ép.-Vve-Div... / Nom d'Usage)

(2) Né(e) le : _____ Nationalité : _____
à : _____
(Ville - Département / Pays)

DOMICILE : _____
_____ Tél. _____

Bureau/Autre pers. à joindre : _____
_____ Tél. _____

(2) PERMIS-PRIMATA N° _____ - Catégorie « _____ » - Obtenue le _____
Par Examen/Conversion/Validation Diplôme/Échange Établi le _____ Par : _____

(2) DIPLOME SCOLAIRE : _____
Délivré le : _____ Par : _____

(2) DIPLOME PROFESSIONNEL (MONITORAT DE BASE - Cf.Art. **R.212-3** du **C.R.**) _____
Délivré le : _____ Par : _____

(2) AUTORISATION D'ENSEIGNER N° _____ (1) CATEGORIES : B-B1 | E(B) | A-A1 | C-E(C)-D-E(D)
Délivrée le : _____ Par : _____

*

* * *

Je déclare sur l'honneur, qu'il s'agit à ce jour, de ma (3) _____ **candidature** à cet examen, et de ma (3) _____ **participation effective**.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche, ainsi que l'authenticité des documents que j'y joins.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation, et à fournir tout justificatif nécessaire pour la validation de mon dossier.

À _____, le _____
Signature du candidat

(1) *Rayer la / les mentions inutiles, ou entourer celle(s) correspondant à votre situation.*

(2) *Préciser et justifier en joignant photocopie(s) requise(s) (Cf. Verso).*

(3) *Indiquer le nombre exact (1ère, 2ème, 3ème...).*

T.S.V.P.

NOTE IMPORTANTE

L'administration décline toute responsabilité pour les dossiers non conformes ou parvenus en dehors des délais fixés par le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables dans les préfectures compétentes pour la réception de ces candidatures.

Par ailleurs tout diplôme obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré, sans préjudice des poursuites pénales ou administratives.

Enfin, la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la préfecture où la demande a été déposée.

De plus, il est recommandé de se procurer le programme et les modalités de l'examen auprès de :

la DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS - 26, Rue Desaix 75727 PARIS Cedex 15

OU

Service de la DOCUMENTATION FRANÇAISE

124 rue Henri Barbusse

93308 AUBERVILLIERS Cedex

Tel. : 01.40.15.70.00 \ Fax : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

en y commandant les dernières éditions des textes réglementaires en vigueur.

Il convient d'y chercher plus particulièrement l'**arrêté du 23 août 1971** modifié, relatif à cet examen.

Aucune procédure d'homologation n'existant à ce jour, il ne peut vous être indiqué de centre de formation assurant une préparation à cet examen.

Toutefois le guide d'information du candidat au B.A.F.M. devrait être disponible auprès de la Préfecture de votre département, ou à défaut :

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
DELEGATION A LA SECURITE ET A LA CIRCULATION ROUTIERES / SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIERE
BUREAU DE L'ÉDUCATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE
Tour Pascal B - 92055 LA DEFENSE Cedex
Tel. 01.40.81.83.25

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- **3** photographies d'identité (récentes, comportant au verso le nom du candidat) ;
 - **1** justificatif d'identité et d'état civil ;
 - **1** justificatif de domicile ou une attestation de résidence de moins de trois mois ;
 - **1** photocopie recto-verso du permis de conduire ;
 - Les copies :
 - * du diplôme professionnel (MONITORAT DE BASE : CAP, CAPP, CAPEC, BEPECASER... - Cf. Article **R.212-3** du code de la route) de plus d'un an à la date des épreuves d'admissibilité ;
 - * du diplôme scolaire ou universitaire le plus élevé ;
- PLUS EN CAS DE DISPENSE DE L'ADMISSIBILITÉ :**
- * photocopies des justificatifs (bulletins de salaire, certificats de travail) d'une expérience de cinq ans d'enseignement dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur, d'enseignement général, technique ou agricole ;
 - ou*
 - * copie d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures (licence, master...) ;
 - ou*
 - * copie de l'attestation de réussite à l'admissibilité ;
- **2** Enveloppes autocollantes format demi-page (160 x 220 mm) affranchies au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g., libellées à vos nom et adresse (pour convocations et résultats) ;
 - **1** Enveloppe autocollante format page (220 x 310 mm) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g., libellée à vos nom et adresse (pour retour du dossier et du diplôme le cas échéant).